

Plus de 600 entreprises
nous ont apporté leur soutien en 2017

En 2018,
rejoignez-nous !



TAXE

d'apprentissage 2018

Parce que nous sommes fermement engagés à préparer nos étudiants à l'acquisition des connaissances nécessaires à leurs activités de demain, votre contribution, par le versement de la taxe d'apprentissage à l'UT2J, est décisive.

Daniel Lacroix, président de l'Université Toulouse – Jean Jaurès

L'Université Toulouse – Jean Jaurès (UT2J),
une offre pluridisciplinaire du DUT au doctorat,
pour des compétences diversifiées.

334 parcours de formation

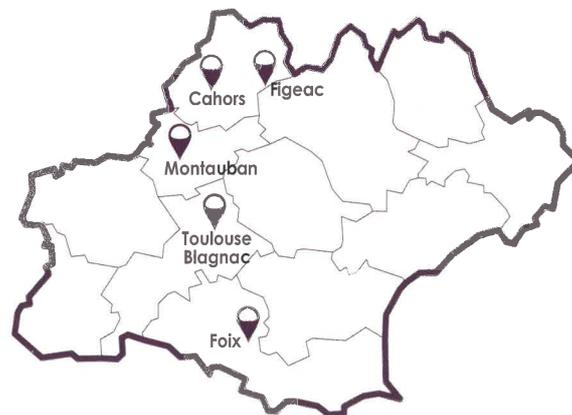
(dont 14 sections d'apprentissage)

répartis dans **5** UFR,

7 instituts dont **2** IUT

et **2** écoles

L'UT2J est présente en région et à
l'international, au cœur de territoires
à fort potentiel économique.



Kuala Lumpur - Malaisie, Madrid - Espagne
et Hanoi - Vietnam.



L'UT2J c'est plus de 30 000 étudiants en formation initiale et continue, en alternance et à distance dans trois grands domaines.



Sciences Humaines et Sociales

16 DU*, 4 DUT, 39 licences (dont 14 licences pro) et 75 masters

- Anthropologie – Ethnologie
- Aménagement du territoire et urbanisme
- Archives et médiathèque
- Carrières sociales
- Commerce
- Documentation
- Économie
- Édition
- Ergonomie
- Gestion
- Géographie et aménagement
- Histoire
- Histoire de l'art et archéologie
- Métiers du livre
- Psychologie
- Sciences de l'éducation et de la formation
- Sciences du langage
- Sociologie

Tourisme, hôtellerie et alimentation

Sciences, Technologies, Santé

4 DU*, 4 DUT, 11 licences (dont 9 licences pro) et 17 masters

- Génie mécanique et productique
- Informatique
- Ingénierie et maintenance
- Intervention sociale
- Maintenance des systèmes pluritechniques
- Mathématiques
- Production industrielle
- Réseaux et télécoms
- Service à la personne

Audiovisuel – Cinéma
Communication et arts du spectacle

Design
Infographie - Multimédia

Arts, Lettres et Langues

11 DU*, 36 licences (dont 3 licences pro) et 46 masters

- Arts plastiques et arts appliqués
- Langues
- Langues étrangères appliquées
- Lettres - Philosophie
- Musique
- Traduction et interprétation

+ Formations aux métiers du professorat et de la formation dans l'ensemble de ces domaines

*DU : Diplôme Universitaire

30 425

étudiants inscrits

6 800

diplômés par an



Plus de
5 700

stages étudiants
en entreprise

206
alternants

117
en apprentissage

89
contrats de professionnalisation

4010

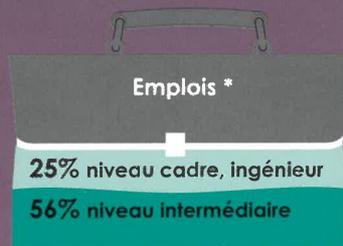
stagiaires
en formation continue

Les chiffres de l'insertion



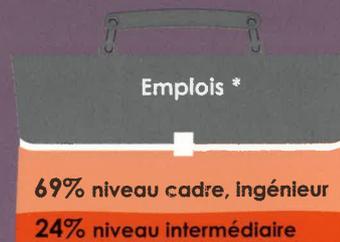
sont insérés
totalement

Diplômés de licence professionnelle



sont insérés
totalement

Diplômés de master



*chiffres dernière enquête 2013

Qu'est-ce que la taxe d'apprentissage ?

C'est une obligation fiscale due avant le 1^{er} mars par toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, sauf dérogation.

Comment nous verser la taxe d'apprentissage ?

- 1 Choisissez la ou les formations de l'UT2J que vous souhaitez soutenir
Liste des formations éligibles sur www.univ-tlse2.fr/taxe-apprentissage
- 2 Faites-nous part de votre promesse de versement
- 3 Contactez votre organisme collecteur pour concrétiser votre versement avant le 28 février 2018

2 possibilités de versement :

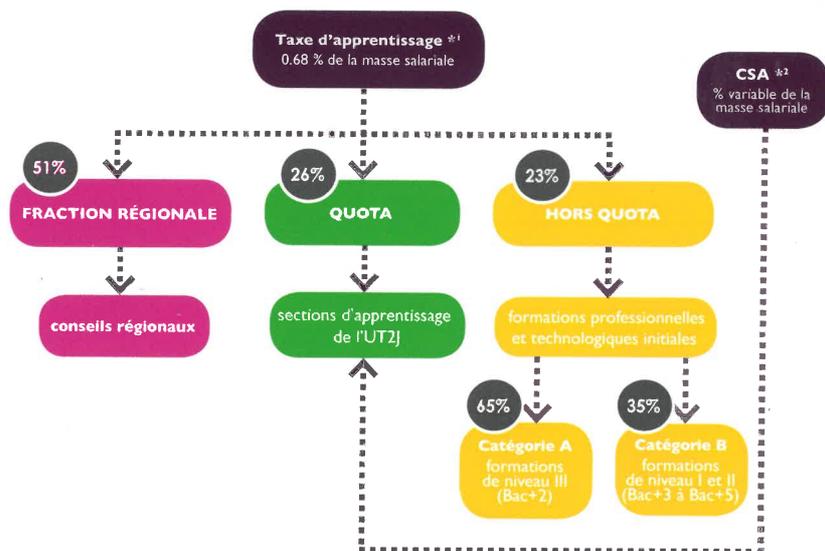
Quota : sections universitaires d'apprentissage
N° UAI : 0312535M

Hors quota : formations hors apprentissage catégories A (niveau bac+2) et B (niveau bac+3 à bac+5)
N° UAI : 0311383K

Nom et adresse de l'établissement :

Université Toulouse – Jean Jaurès
5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse cedex 9

Elle vous permet, en qualité de chef d'entreprise, de soutenir la formation de vos futurs collaborateurs et de financer les activités complémentaires pour nos étudiants : visites d'entreprises, voyages d'études, renouvellement d'équipements pédagogiques, etc.



*1 Répartition Alsace-Moselle : taxe d'apprentissage 0,44% de la masse salariale répartie comme telle : 51% Fraction régionale, 49% Quota.

*2 CSA : contribution supplémentaire à l'apprentissage, ne concerne que les entreprises de 250 salariés et plus et n'ayant pas atteint le quota de 5% d'apprentis pendant l'année en cours.

Plus d'informations ?

Consultez notre espace dédié en ligne
www.univ-tlse2.fr/taxe-apprentissage

Contact :

Pierre de CAZALS
Responsable de la taxe d'apprentissage
Service commun universitaire d'information,
d'orientation et d'insertion professionnelle (Scuio-IP)
05 61 50 38 64 - taxe-apprentissage@univ-tlse2.fr

